

DECLARATION DES PERFORMANCES

CONFORMEMENT À LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS DE CONSTRUCTION N° 305/2011

N. 218

1.	Code d'identification unique du produit-type:	RVE 80 B		
	Référence du modèle / modèles équivalents:	RE 80 B - RE 90 B - RVE 80 B - RVE 90 B - FE 90 B - FE 100 B FVE 90 B - FVE 100 B - PE CF B - N 94 B		
2.	Usage(s) prévu(s):	Cuisson des aliments et chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels		
3.	Nom et marque déposés du fabricant:	Rizzoli S.r.l.		
4.	Représentant autorisé:	---		
5.	Système d'évaluation et de contrôle de la constance des performances:	System 3		
6.	Laboratoire notifié:	ACTECO s.r.l. - N.B. 1880 Test report n. 1880-CPR-032TR-15		
7.	Norme harmonisée:	EN 16510-2-3:2022		
8.	Caractéristiques principales	Performances		
	<i>Résistance mécanique et stabilité</i>			
	Capacité portante	0 kg		
	<i>Sécurité incendie</i>			
	Protection et distance minimale par rapport aux matériaux combustibles	dessous sol à l'avant plafond arrière côté zone de rayonnement latérale avant	d _B = 0 mm d _F = 500 mm d _C = 700 mm d _R = 400 mm d _S = 200 mm d _L = 600 mm d _P = 1000 mm	
	Type de matériau et épaisseur du ou des matériaux d'isolation de protection	NPD		
	Hygiène, santé et environnement			
		à la puissance utile nominale	à la puissance utile à charge part.	
	Émission	CO NOx OGC PM	668 mg/Nm ³ 127 mg/Nm ³ 47 mg/Nm ³ 39 mg/Nm ³	NPD NPD NPD NPD
	Sécurité d'utilisation et accessibilité			
		à la puissance utile nominale	à la puissance utile à charge part.	
	Données concernant l'installation d'un conduit de fumée	Temp. des gaz de combustion à la buse d'évacuation Tirage minimal Débit massique des gaz de combustion	187 °C 12 Pa 8,5 g/s	NPD NPD NPD
	Sécurité incendie	T400 G		
	Économie d'énergie et réserve de chaleur			
		à la puissance utile nominale	à la puissance utile à charge part.	
	Puissance thermique et rendement énergétique de l'appareil	Puissance utile rayonnée dans la pièce Puissance utile transmise au bouilleur Rendement	7,9 kW NPD 85,8 %	NPD NPD NPD
	Rendement de chauffage des locaux			
		Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	75,8 %	
		Indice d'efficacité énergétique (EEI)	114,4	
		Classe d'efficacité énergétique	A+	
		à la puissance utile nominale	à la puissance utile à charge part.	en mode veille
	Consommation d'énergie électrique	NPD	NPD	NPD
	Utilisation durable des ressources naturelles			
	Durabilité environnementale	NPD		
9.	Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.			

Trodene n.p.n., 06 Décembre 2024